

Département de la
Gironde

13 janvier 2022

Arrondissement de Langon

Mairie de



SAUVETERRE ·
DE · GUYENNE

CONVOCAATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,
Cher(e) Collègue,

Le **Conseil Municipal** se réunira en séance **ordinaire** à la **Salle des fêtes Saint-Romain** de Sauveterre-de-Guyenne, le :

Mardi 18 janvier 2022 à 20h00

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID-19 et suite aux directives gouvernementales et préfectorales, cette séance du Conseil Municipal :

- ne sera pas organisée à la Salle Sottrum (Mairie) mais au sein de la salle des fêtes Saint-Romain (Rue Saint-Romain) ;**
- devra respecter l'ensemble des règles et gestes barrières : port du masque durant toute la séance, distanciation physique, désinfection des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée, utilisation de son stylo personnel, etc.**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Christophe MIQUEU

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2021.

1. Contexte sanitaire

2. Ecole, culture et éducation

- Recrutement d'un accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) et mise à disposition auprès de la Commune de Sauveterre-de-Guyenne d'une enseignante (*Délibération*) ;

3. Cadre de vie et démocratie locale

- Conseil Consultatif Citoyen (CCC) : Echanges suite à la séance du 16 décembre 2021 (*information*) ;

4. Urbanisme, patrimoine et développement

- Rétrocession d'emprises de terrain en nature de voirie et espaces verts – Résidence « Château d'eau » (*Délibération*) ;
- *Sous réserve de transmission des éléments par le Maître d'œuvre* - Réhabilitation de l'immeuble « Vival » - Plan de financement (*Délibération*) ;
- *Sous réserve de transmission de nouveaux éléments* - Patrimoine communal – Restauration des monuments historiques - Actualisation du plan de financement (*Délibération*) ;
- Convention d'aménagement de bourg - Compte-rendu de la réunion du COPIL en date du 6 janvier 2022 (*information*) ;
- Renoncement à l'acquisition de la parcelle cadastrale section AX n°313 (*Délibération*).

5. Ressources humaines

- Instauration d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur (*Délibération*) ;
- Protection sociale complémentaire (*Débat*) ;

6. Budgets communaux

- Création d'un budget annexe pour l'immeuble « Vival » et assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (*Délibération*) ;
- Engagement des dépenses d'investissement 2022 avant le vote du budget primitif 2022 (*Délibération*) ;

7. CdC Rurales de l'Entre-Deux-Mers et structures supra-communales

- Désignation de plusieurs commissaires au sein de commissions intercommunales (*Délibération*) ;
- Chantier de formation intercommunale (dispositif GAÏA) (*Délibération*) ;

8. Décisions du Maire (*compte-rendu*)

9. Questions diverses

10. Agenda